



**Ville et Aéroport organise une table-ronde : « Impacts des plateformes aéroportuaires sur les valeurs immobilières et la mobilité résidentielle autour de Paris-CDG, Paris-Orly, Lyon Saint-Exupéry et Toulouse-Blagnac » en septembre à l'Assemblée Nationale**

Afin d'objectiver scientifiquement le coût social du transport aérien, une thèse sur « les impacts des plateformes aéroportuaires sur les valeurs immobilières et la mobilité résidentielle autour de Roissy CDG, Orly, Lyon St-Exupéry et Toulouse-Blagnac », a été initiée en 2010 à l'Université de Cergy-Pontoise (laboratoire MRTE). Cette étude a été demandée par Ville et Aéroport et a reçu le cofinancement de l'ADEME. Le rapport final est attendu à l'été 2014 et la soutenance de thèse de Melle SEDOARISOA est programmée au dernier trimestre 2014.

Si le secteur du transport aérien joue un rôle essentiel dans le développement économique et social, les infrastructures de transports aériens sont sources d'externalités négatives qui sont susceptibles de poser à terme un problème d'inégalité environnementale. Ces effets se traduisent par des coûts pour la société, dont l'ampleur pourrait encore croître avec les trafics en l'absence de politique environnementale. Le coût social du transport aérien est réel à partir d'un indice Lden 55 en zone C de PEB. L'étude souligne la disparité des situations et un impact social et environnemental plus important en Ile de France autour des aéroports parisiens.

Cette thèse a pour objectif d'analyser les inégalités environnementales dues aux infrastructures de transports aériens en analysant les causes : la mobilité résidentielle et la dépréciation des valeurs immobilières dues au bruit des avions et aux effets de certaines politiques environnementales. Elle évalue ensuite le coût monétaire des nuisances sonores et propose des politiques permettant de résoudre ces problèmes de bruit et d'inégalité environnementale. Elle vise enfin à fournir des outils méthodologique permettant de rendre ce concept opérationnel par la création d'un observatoire des valeurs immobilières sur le territoire aéroportuaire.

Ville et Aéroport prendra connaissance du rapport final (juin-juillet 2014) et organisera une table-ronde avec l'ensemble des acteurs du transport aérien à l'Assemblée Nationale au mois de septembre 2014 afin de leur présenter le rapport final de l'étude qui démontre scientifiquement la/les réalités du coût social du transport aérien. Enfin, elle adressera l'étude aux ministres concernés en mettant en avant la nécessité de créer des Observatoires des valeurs immobilières et des parcours résidentiels sur les territoires aéroportuaires concernés.